



ÉDITO

M. MADIKA - DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CGSS DE LA RÉUNION

En 2016, la démarche « CGSS 2.0 Innovation et Solidarité » mise en œuvre à la CGSS Réunion a mobilisé l'ensemble des personnels dans le cadre d'un projet d'évolution de l'organisation de la caisse. Cette démarche participative a offert aux uns et aux autres, l'opportunité de s'exprimer sur des modalités de travail plus modernes, plus ouvertes et plus décloisonnées pour accroître nos performances individuelles et collectives et ce, en vue d'améliorer le service rendu à notre public, les plus fragiles notamment.

C'est dans ce contexte que j'ai souhaité la mise en œuvre d'un Observatoire Economique, Social et des Fragilités animé par une communauté de spécialistes des chiffres et de leur analyse.

Outre le pilotage de nos activités, cette nouvelle structure contribuera à affirmer le rôle de la caisse générale dans son environnement en apportant des éléments éclairant la vie sociale et économique de La Réunion. Ces éléments multiples comme vous pouvez l'imaginer, ont trait aux domaines de la santé, de l'emploi, des retraites, etc...

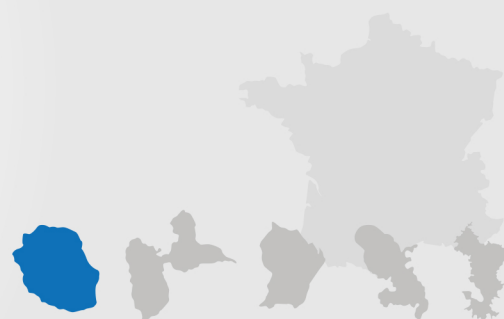
NOTRE AMBITION

Dans une région où le poids des prestations sociales dans le revenu disponible est trois fois plus important que dans l'hexagone...

... Permettre à l'ensemble de nos partenaires, acteurs économiques de l'île, de mieux appréhender les problématiques locales et participer à leurs côtés au déploiement de plans d'actions encore plus adaptés en faveur de nos différents publics.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous présenter la première publication de l'observatoire sur l'emploi des effectifs salariés des secteurs privé et agricole en 2016 à La Réunion.





Une région dynamique en créations d'emplois

En 2016, les effectifs salariés des secteurs privé et agricole représentent à la Réunion 147 888 salariés et 4,0 milliards d'euros de masse salariale.

Exception faite de l'année 2013, la croissance de ces effectifs observée à la Réunion depuis 2012, se poursuit en 2016. Elle est plus dynamique à la Réunion comparé à la France entière. Avec 3 986 postes créés en 2016, l'emploi progresse de +2,8 %. Les secteurs moteurs sont le commerce et les services, où 3 048 postes ont été créés. Les effectifs intérimaires quant à eux, régressent de -13,9 %.

CHIFFRES CLÉS

+2,8 % Evolution des effectifs salariés en 2016.

+10,1 % Evolution des effectifs salariés sur 5 ans.

En 2016, la croissance des effectifs salariés se poursuit. 3 986 emplois supplémentaires sont comptabilisés. Deux secteurs d'activité sont à l'origine de cette évolution : le commerce (1 184 emplois créés) et les services (1 865 emplois créés).

Sur 5 ans, le nombre de salariés a augmenté de +10,1 %, soit 13 582 emplois créés. Cette hausse concerne tous les secteurs d'activités, à l'exception du BTP (-0,9 %) et de l'intérim (-4,6 %).

Comparativement à la France entière, les effectifs salariés à la Réunion progressent plus fortement en 2016 (+2,8 % contre +1,0 %).

La masse salariale augmente de +4,1 %.

Le salaire moyen par tête (SMPT) atteint 2 233 € en 2016. Après une augmentation de +2,5 % en 2014, l'évolution du SMPT recule pour s'établir à +0,7 % en 2016.

Alors que France entière, le nombre d'établissements demeure stable depuis 2014, ce nombre est en nette progression localement. 2016 enregistre l'évolution la plus importante (+4,0 %).

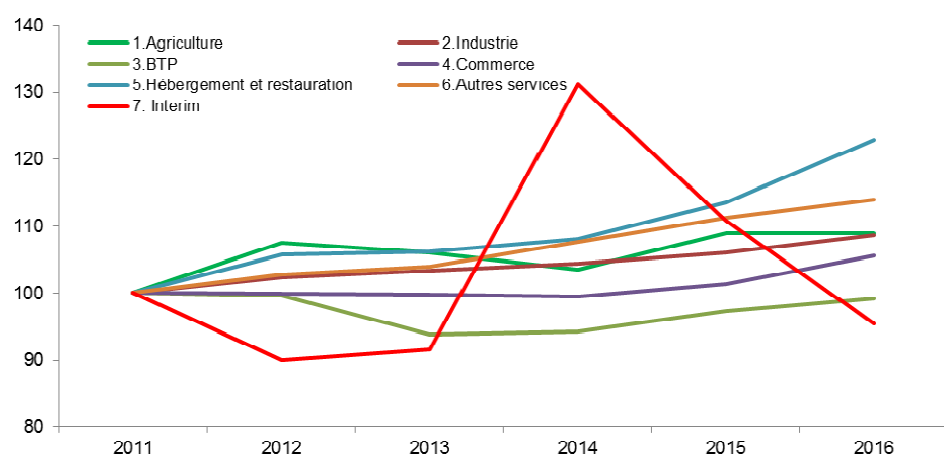
Tableau 1: Evolutions de l'emploi, de la masse salariale et du SMPT

		Niveau 2016	Evolution annuelle (en %)					Evolution sur 5 ans 2016/2011 (en %)
			2012	2013	2014	2015	2016	
La Réunion	Effectifs salariés (en milliers)	148	1,9	0,0	2,5	2,6	2,8	10,1
	Nombre d'établissements (en milliers)	22	2,9	0,9	0,7	2,2	4,0	11,2
	Masse salariale (en millions €)	4 006	4,4	2,0	4,5	3,5	4,1	19,8
	SMPT (en €)	2 233	2,2	1,8	2,5	0,9	0,7	8,4
DOM (hors Mayotte)	Effectifs salariés (en milliers)	324	0,9	0,5	1,5	1,5	2,5	7,1
	Nombre d'établissements (en milliers)	49	1,9	1,1	1,1	1,6	3,1	9,2
	Masse salariale (en millions €)	9 105	3,8	2,2	3,6	2,8	3,1	16,5
	SMPT (en €)	2 314	2,4	1,7	2,2	1,3	0,6	8,5
France	Effectifs salariés (en millions)	17,8	0,0	-0,5	0,0	0,1	1,0	0,5
	Nombre d'établissements (en millions)	1,8	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
	Masse salariale (en milliards €)	539,9	2,1	1,2	1,5	1,7	2,4	9,2
	SMPT (en €)	2 527	2,2	1,8	1,6	1,6	1,4	8,7

SMPT = Salaire mensuel moyen par tête

Source : Acoess - Urssaf - Dares

Graphique: Evolution des effectifs salariés par grands secteurs sur 5 ans (Base 100=2011)



Avec 13 % des effectifs salariés les secteurs de l'agriculture, du BTP et de l'intérim affichent une baisse de leur activité.

En 2016, le **secteur intérimaire** compte 1 843 salariés, soit une diminution de 298 postes (-13,9 %).

Sur 5 ans, le recours au travail intérimaire est en recul (-4,6%).

La croissance de l'activité touche principalement le commerce, les autres services et l'hébergement-restauration.

L'hébergement-restauration est le secteur où l'emploi a le plus progressé en 2016 (+8,2 %). Même si ce secteur ne représente que 5 % de l'effectif total, c'est le secteur d'activité qui connaît la plus forte évolution sur 5 ans (+22,9%).

Avec une croissance de +4,3 % en un an, le nombre de salariés dans le **commerce** évolue favorablement.

1 184 emplois supplémentaires sont comptabilisés en 2016.

Dans le secteur des **autres services**, les activités scientifiques et techniques, l'administration publique et l'enseignement sont porteurs d'emplois. Ainsi, 16 % des créations globales d'emplois du secteur concernent l'administration publique et 12 %, les activités scientifiques.

Le commerce et les services sont les deux secteurs qui génèrent le plus d'emplois (près de 71 % des emplois totaux créés).

Les effectifs salariés dans l'**industrie** augmentent de +2,4 %. Le secteur est soutenu par la fabrication de denrées alimentaires et la fabrication d'autres produits industriels.

Tableau 2: Evolution de l'emploi par secteurs d'activité

	Effectif	En	Evolution annuelle		Evolution sur 5 ans	
	2016	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, sylviculture et pêche	2 508	1,7%	-1	0,0%	206	8,9%
Industrie	16 915	11,4%	404	2,4%	1 342	8,6%
Industries agro-alimentaires	6 088	4,1%	227	3,9%	702	13,0%
Fab. d'équip. électriques, électroniques et divers	791	0,5%	54	7,3%	31	4,1%
Fabrication de matériels de transport	105	0,1%	1	1,0%	4	4,0%
Fabrication d'autres produits industriels	6 186	4,2%	111	1,8%	135	2,2%
Indus. extractives, énergie, eau, gestion des déchets	3 745	2,5%	11	0,3%	470	14,4%
Construction	14 603	9,9%	275	1,9%	-128	-0,9%
Commerce et réparation automobiles	28 892	19,5%	1 184	4,3%	1 543	5,6%
Hébergement et restauration	7 328	5,0%	557	8,2%	1 365	22,9%
Autres services (hors Hébergement restauration)	75 801	51,3%	1 865	2,5%	9 343	14,1%
Transports et entreposage	11 921	8,1%	214	1,8%	1 120	10,4%
Information et communication	3 953	2,7%	131	3,4%	228	6,1%
Activités financières et d'assurance	5 957	4,0%	72	1,2%	541	10,0%
Activités immobilières	2 203	1,5%	20	0,9%	123	5,9%
Act. scientifiques et tech. ; services adm. et de soutien	18 223	12,3%	553	3,1%	3 031	20,0%
Adm. pub., enseignement, santé humaine et action soc.	23 545	15,9%	664	2,9%	4 069	20,9%
Autres activités de services	9 992	6,8%	212	2,2%	232	2,4%
Total Hors intérim	146 047	98,8%	4 284	3,0%	13 671	10,3%
Intérim	1 843	1,2%	-298	-13,9%	-88	-4,6%
Total	147 888	100,0%	3 986	2,8%	13 582	10,1%
<i>dont Associations</i>	<i>19 619</i>	<i>13,3%</i>	<i>-107</i>	<i>-0,5%</i>	<i>1 969</i>	<i>11,2%</i>

Source : Acoess - Urssaf - Dares

Tableau 3: Les activités phares dans le Département

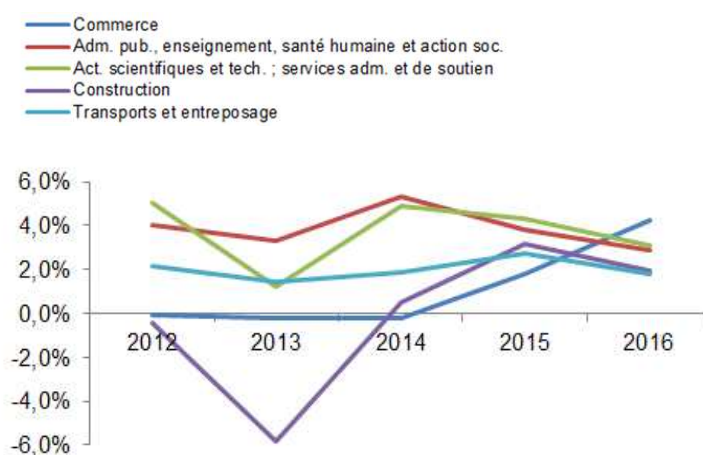
	Effectif	En	Evolution annuelle		Evolution sur 5 ans	
	2016	%	Nombre	%	Nombre	%
Commerce et réparation automobiles	28 892	19,5%	1 184	4,3%	1 543	5,6%
Adm. pub., enseignement, santé humaine et action soc.	23 545	15,9%	664	2,9%	4 069	20,9%
Act. scientifiques et tech. ; services adm. et de soutien	18 223	12,3%	553	3,1%	3 031	20,0%
Construction	14 603	9,9%	275	1,9%	-128	-0,9%
Transports et entreposage	11 921	8,1%	214	1,8%	1 120	10,4%

Cinq activités sont génératrices d'emploi à la Réunion en 2016.

Elles comptent 97 414 salariés et représentent 65,7 % de l'effectif total. Le secteur des autres services est bien représenté, puisque nous retrouvons dans ce classement trois activités, en l'occurrence, l'administration publique et l'enseignement, les activités scientifiques et techniques et les transports et entreposage. Depuis 2012, ces activités sont très dynamiques et affichent un taux d'évolution supérieur à +10 %. Les effectifs salariés progressent favorablement, notamment en 2014 où ces activités connaissent une évolution de près de 5 %.

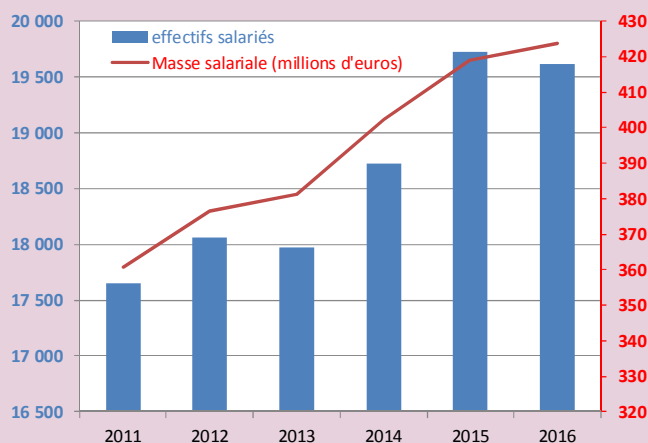
La construction demeure une activité majeure dans le Département, puisqu'elle génère plus de 14 000 emplois. Néanmoins, le secteur est en difficulté, puisque l'emploi salarié diminue de -0,9 %.

Graphique : Evolution des effectifs salariés



Zoom sur les associations

Graphique 3: Evolution des emplois et des salaires dans le monde associatif



L'emploi dans les associations reste un enjeu économique et social important à la Réunion.

En 2016, le secteur associatif regroupe 1 888 structures qui emploient 19 619 salariés avec une masse salariale de plus de 423 millions d'euros. Les associations représentent 13 % des effectifs salariés des secteurs privé et agricole.

En 2016 comme en 2013, un recul des effectifs salariés de -0,5 % est observé. Malgré ce recul, les effectifs dans le milieu associatif restent importants depuis 2011.

Tableau 4: Nombre d'établissements, emploi et salaire moyen par tête (smt) par taille d'entreprise

	Etablissements			Effectifs moyens			Salaire mensuel par tête		
	Niveau 2016	Evo. 2016/2015 En %	Evo. 2016/2011 En %	Niveau 2016	Evo. 2016/2015 En %	Evo. 2016/2011 En %	Niveau 2016	Evo. 2016/2015 En %	Evo. 2016/2011 En %
1 à 9 salariés	17 244	4,2%	11,3%	41 093	4,2%	11,3%	1 867	1,0%	11,6%
10 à 49 salariés	3 182	2,8%	7,5%	42 345	2,8%	7,5%	2 181	-0,2%	6,8%
50 à 249 salariés	997	5,2%	24,9%	30 496	5,2%	24,9%	2 374	3,7%	9,4%
250 salariés et plus	765	4,7%	7,9%	32 110	4,7%	7,9%	2 695	-0,9%	5,9%
TOTAL hors interim	22 188	4,0%	11,2%	146 045	4,0%	11,2%	2 244	0,7%	8,2%

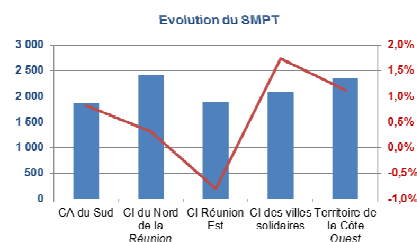
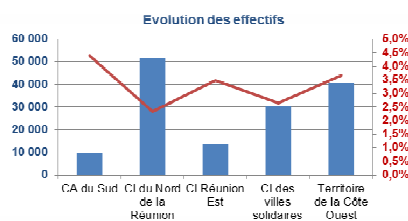
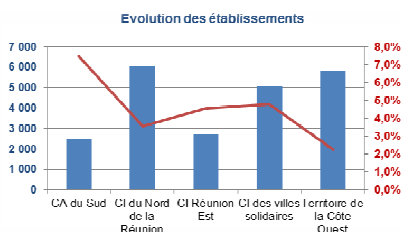
Le nombre d'établissements progresse de +4 % en 2016 soit 862 établissements de plus.

Les créations d'établissements concernent les secteurs de l'agriculture, du BTP et des autres services. Précisons que ce dernier secteur concentre 7 % du total des établissements.

En 2016, les très petites entreprises (moins de 10 salariés) représentent 77,7 % des établissements. Le salaire mensuel de cette catégorie y est le plus faible. Les entreprises de 50 à 249 salariés qui ne constituent que 4,5 % des établissements, enregistrent les taux d'évolution les plus forts (+5,2 % pour le nombre d'établissements et les effectifs, et +3,7 % pour le salaire mensuel).

La création des établissements concernent toutes les communautés d'agglomérations, mais s'avère plus marquée dans le Sud.

Le Sud est le bassin d'activité le plus dynamique, avec une évolution de +7,5 % du nombre d'établissements et de +4,4 % des effectifs moyens. Toutefois, le salaire mensuel évolue peu.



Sources et méthodologie

Le champ de la publication comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Les entreprises qui relèvent du secteur agricole sont incluses dans le périmètre de la publication car, dans les DROM, les CGSS remplissent les missions de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

La chaîne de production Acooss qui alimente cette publication est mobilisée dans le cadre du **dispositif de coproduction Acooss-Insee-Dares**. Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon un schéma de production dans lequel :

- l'Acooss fournit les données d'évolution des effectifs sur le seul secteur privé (hors intérimaires) ;

- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) ;

- l'Insee élabore le niveau d'emploi total en appliquant à socle annuel d'emploi, les évolutions trimestrielles fournies par chacun des partenaires.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) ou des Déclarations Sociales Nominatives (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette dé plafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

L'effectif moyen trimestriel est égal à la demi-somme de l'effectif de fin de trimestre et de l'effectif de fin du trimestre précédent.

L'effectif moyen annuel est égal à la moyenne des effectifs moyens trimestriels de l'année.

Le taux d'évolution en moyenne annuelle est égal à la somme des quatre derniers trimestres divisée par la somme des quatre trimestres précédents.

Le nombre d'entreprises et d'établissements en moyenne annuelle est égal à la

Directeur de la publication :
Christophe MADIKA

Rédacteur :
Observatoire Economique, Social et des Fragilités
CGSS DE LA REUNION

Contact :
sophie.peribe@urssaf.fr

retrouvez Stat'UR sur www.acooss.fr